

REGLEMENT DU JEU CONCOURS «Gagne ton sac Victor»

ARTICLE 1 – L'organisateur

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, dont le siège social est situé au 6 bis rue des Urbets – 18000 Bourges (ci-après l'« Organisateur »), organise du 30/09/26 au 07/10/26 inclus, un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Gagne ton sac Victor» (ci-après le « jeu »). Ce jeu sera accessible, à toute personne physique remplissant ci-après les « conditions relatives aux participants »).

ARTICLE 2 – Conditions relatives aux participants

Ce jeu gratuit, sans obligation d'achat, est ouvert aux personnes physiques résidant en France, majeurs ou mineurs, avec l'autorisation d'au moins un représentant légal, et disposant d'une adresse électronique valide (ci-après « les participants »).

L'organisateur se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot. La participation au jeu-concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation.

ARTICLE 3 – Modalités de participation au Jeu

L'organisateur lancera le jeu concours le 30/09/26 sur Instagram sous la forme d'une publication.

Pour participer au jeu, les participants doivent :

- Disposer d'un compte Instagram valide
- Suivre le compte Instagram (https://www.instagram.com/liguebad_centrevaldeloire/) de l'organisateur.
- Suivre le compte Instagram (<https://www.instagram.com/playsportfrance//>) du partenaire Playsport
- Tagguer au moins une personne dans un commentaire sous la publication Instagram

Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule participation par personne

Le jeu concours prendra fin le 07/10/26 à 12h00. Toute participation incomplète, non conforme aux conditions exposées dans le présent règlement, comportant des indications fausses et/ou falsifiées, ne sera pas prise en compte et sera considérée comme nulle.



Article 4 – Sélection des gagnants

A compter du 07/10/26, parmi l'ensemble des participations en commentaire, , un gagnant sera sélectionné par tirage au sort aléatoire grâce à une application. L'organisateur s'assurera ensuite de la conformité aux modalités de participation au jeu. Si une des conditions n'est pas remplie, l'organisateur relancer le tirage au sort aléatoire, et ce, autant de fois que nécessaire.

Article 5 - Dotation

Le gagnant recevra un sac de la marque Victor (SAC A DOS BR5057 H), fournis par le partenaire de l'organisateur « Playsport », d'une valeur de 89€ PVC.

Le gagnant sera contacté par l'organisateur sur le profil Instagram renseigné lors de sa participation le 07/10/26 afin de l'informer de son gain.

Le gagnant devra donner une réponse au maximum le 09/10/26. Sans réponse du gagnant après ce délai, pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de l'organisateur, la dotation restera la propriété de l'organisateur, ce dernier se réservant la possibilité de l'attribuer à un autre participant.

La dotation sera expédiée directement par le partenaire PlaySport avant le 31/10/2026 aux coordonnées transmises par le gagnant à l'Organisateur. PlaySport est seul responsable de la préparation, de l'expédition et de la livraison de la dotation. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de retard, de perte, de détérioration ou de tout autre incident lié à l'acheminement ou à la réception de la dotation. Toute réclamation concernant l'expédition ou la livraison devra être adressée directement au partenaire PlaySport.

Article 6 – Publication des résultats

Les résultats du jeu seront publiés sur le compte Instagram de l'organisateur et du partenaire lors de la réception des coordonnées du gagnant par le partenaire.

Article 7 – Vie privée

Le présent article prend en compte les règles en matière de protection personnelle imposées par le règlement général sur la protection des données (RGPD) en date du 25 Mai 2018. Seules les informations nécessaires au bon déroulement du présent jeu et à la remise des lots en cas de gain sont collectées.

Cet article a pour but de vous donner toutes les informations utiles sur la collecte, l'utilisation et les destinataires de vos données personnelles.

1) Participation au Jeu

Les données personnelles de chaque participation sont recueillies obligatoirement par l'organisateur pour participer au jeu et prendre contact avec les gagnants.



2) Données personnelles recueillies

Il s'agit uniquement des données d'inscription nécessaires au bon déroulement du jeu à savoir :

- nom et prénom
- adresse mail
- numéro de téléphone
- profil Instagram
- adresse postale du gagnant

Ces données sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique jusqu'à l'envoi des dotations, puis détruites.

3) Destinataire de ses données personnelles

Les informations personnelles recueillies ne sont utilisées que dans le cadre de l'opération décrite dans ce règlement. Elles seront uniquement destinées à l'Organisateur et partenaire aux fins de s'assurer du bon déroulement du jeu, de la désignation du gagnant et de la distribution de la dotation. Ces données ne seront, en aucun cas, utilisées à des fins de sollicitations commerciales.

4) Sécurité des données

Le responsable du traitement au sens de l'article 4 paragraphe 7 du RGPD est :

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, au sein du siège social, 6 Bis rue des Urbets – 18000 Bourges. La collectivité s'engage à respecter la législation Française et Européenne en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel afin d'assurer leur protection, sécurité, et confidentialité.

Article 8 – Droit des participants sur leurs données personnelles

En application de la loi n° 78-17 Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004 et du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 Mai 2018, les participants disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer un courrier à l'adresse suivante :

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, au sein du siège social, 6 Bis rue des Urbets.

